



Rapport de gestion intermédiaire
Périodes de trois mois et de neuf mois terminées
le 31 mars 2010

Rapport de gestion

1. BUT ET PORTÉE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que les risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de Noveko International inc. (la « Société »). Ce rapport de gestion présente une analyse des résultats d'exploitation de la Société pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mars 2010, en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 31 mars 2009, de même qu'une analyse du bilan, des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière entre ces dates. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés non vérifiés au 31 mars 2010 et les notes afférentes. Notons que ces états financiers n'ont pas fait l'objet d'un examen par le vérificateur externe.

De l'information supplémentaire sur la Société, dont la notice annuelle pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, les rapports annuels, les rapports de gestion sur les périodes intermédiaires précédentes et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet de la Société (www.noveko.com) et sur le site Internet SEDAR (www.sedar.com).

Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne s'y oppose, « Noveko International », « la Société », « nous », « notre », « nos », « notre Société », le « groupe » et « notre groupe » désignent, selon le cas, Noveko International inc. ou Noveko International inc. et ses filiales directes et indirectes et « Noveko » désigne Noveko inc., une filiale de la Société. Les autres filiales de la Société sont désignées comme suit : « ECM » pour S.A.S. E.C.M., « Épurair » pour Épurair inc., « Magnum » pour Magnum Pharmaceuticals inc., « Noveko Algérie » pour SARL Noveko Algérie, « Noveko Taiwan » pour Noveko Taiwan Co., Ltd., « Noveko Trading » pour Noveko Trading 2008 LLC, « Purer Life » pour Purer Life Technology Co., Ltd. et « BLI » pour Bolduc Leroux inc.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 12 mai 2010, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés non vérifiés et le rapport de gestion pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mars 2010. Ils présentent la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ce rapport.

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens – le dollar canadien est également la monnaie de mesure de la Société – et l'analyse des résultats de la période concernée se fait en comparaison avec les résultats de la période équivalente de l'année précédente.

Conformité avec les PCGR au Canada

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR »). L'information comprise dans le rapport de gestion et dans certaines autres sections du présent rapport renferme également des renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR, soit principalement le bénéfice (ou la perte) avant amortissements, frais financiers, autres éléments et impôts sur les bénéfices (« BAII »). La Société utilise cette mesure, car elle permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement accepté de la capacité d'une

compagnie de rembourser et d'assumer ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le bénéfice net, un indicateur des résultats d'exploitation ou de flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidité. Étant donné que cette mesure n'est pas établie conformément aux PCGR, elle pourrait ne pas être comparable à celles d'autres compagnies.

Utilisation d'estimations et déclarations prospectives

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur les montants déclarés des revenus et des charges, ainsi que sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels.

Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks, la détermination de la durée de vie utile des éléments d'actif corporels et incorporels aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les bénéfices, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération à base d'actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Certains énoncés formulés dans le présent rapport de gestion sont des énoncés prospectifs. Dans certains cas, ces énoncés sont identifiés par l'utilisation de mots comme « peut », « pourrait », « fera », « ferait », « a l'intention », « compte », « devrait », « s'attend », « prévoit », « planifie », « croit », « estime » ou autres variantes comparables. Ces énoncés sont fondés sur l'information disponible au moment où ils sont formulés, sur des hypothèses établies par la direction de la Société et sur les attentes de la direction, agissant de bonne foi, à l'égard d'événements futurs, y compris en ce qui a trait à la conjoncture économique, l'évolution des taux de change et des frais d'exploitation, et l'absence d'événement extraordinaire exigeant des dépenses supplémentaires. Bien que la direction de la Société considère ces hypothèses et attentes comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi sujets, de par leur nature, à des risques connus et inconnus, y compris, mais sans s'y limiter, ceux mentionnés dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, et à des incertitudes telles que celles reliées à l'industrie, aux acquisitions, aux relations de travail, au crédit, aux dirigeants clés, à l'approvisionnement et à la responsabilité du fait du produit. Les résultats réels de la Société pourraient différer de façon importante de ceux qu'indiquent ou laissent entrevoir ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Ces énoncés ne reflètent pas l'incidence potentielle d'éléments spéciaux ou encore d'un regroupement d'entreprises ou d'une autre opération qui pourraient être annoncés ou avoir lieu après la date des présentes.

Sauf dans la mesure prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société n'a pas l'intention et n'a aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour refléter de nouvelles informations, de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances.

2. DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

Profil de la Société

Noveko International inc. est une société qui offre, à l'échelle mondiale, des solutions novatrices dans les domaines environnemental et médical, dans l'objectif d'améliorer le bien-être et la santé humaine et animale. Par l'intermédiaire de nos filiales, nous œuvrons principalement dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits incorporant nos technologies brevetées de filtration de l'air antimicrobienne, soit des masques chirurgicaux, respirateurs, et des filtres à air, ainsi que de produits désinfectants pour les mains aux propriétés antimicrobiennes, et d'équipements médicaux, principalement des échographes pour la médecine humaine et animale.

Aperçu de l'exploitation, faits saillants du trimestre et développements subséquents

Une description plus détaillée de notre historique, de nos produits et secteurs d'activités est présentée dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009.

Stratégie

La croissance de nos activités et l'amélioration de notre rentabilité constituent nos principaux objectifs pour les prochains trimestres. Notre stratégie de croissance se concentre sur la commercialisation, à l'échelle mondiale, de nos produits incorporant nos technologies brevetées de filtration de l'air, soit principalement nos masques et respirateurs antimicrobiens et nos filtres à air, ainsi que sur la conception d'applications innovatrices en découlant. Nous poursuivons aussi activement le développement de marchés prometteurs pour nos désinfectants pour les mains et continuons de déployer des efforts afin d'augmenter notre présence dans les marchés des échographes pour la médecine humaine et animale. Suite à l'intégration des entités acquises au cours des dernières années, nous nous concentrons également sur la maximisation des synergies qui s'offrent à nous quant au développement et à la diversification de nos marchés et de notre offre de produits.

Nous demeurons toujours à l'affût de nouvelles opportunités de partenariat ayant pour objectif de stimuler le développement, la production et la commercialisation de nos produits, particulièrement notre gamme de solutions aux propriétés antimicrobiennes. À cet égard, notre objectif ultime demeure la commercialisation de nos technologies brevetées par la conclusion d'ententes de licences avec des partenaires chefs de file dans leur marché.

Développement et commercialisation de produits

Entente de distribution avec Zer Hitech

Le 19 janvier 2010, nous avons annoncé la conclusion d'une entente de distribution exclusive avec la société israélienne Zer Hitech (1976) Ltd. (« Zer Hitech »), une filiale de ZER Group, un chef de file en biotechnologie. Cette entente, d'une durée initiale de trois ans, couvre la distribution en Israël de masques et respirateurs antimicrobiens Noveko^{MC}, de désinfectants pour les mains Microban®, de filtres à air incorporant les technologies de filtration antimicrobienne Noveko^{MC} destinés aux hôpitaux et édifices commerciaux, et de purificateurs d'air Epurair^{MC} HEPA MA-1.

Des filtres incorporant nos technologies de filtration antimicrobienne Noveko^{MC} dans un pavillon de l'Hôpital général juif

Le 17 mars 2010, nous avons annoncé que notre filiale Épurair avait signé une entente avec l'Hôpital général juif, l'un des hôpitaux les plus grands et les plus achalandés de la province de Québec, afin d'équiper un de ses pavillons avec des filtres incorporant nos technologies de filtration antimicrobienne Noveko^{MC}. Cette entente d'une durée de trente mois couvre la fourniture des filtres et les services de nettoyage de ceux-ci.

Entente de distribution avec AMD-Ritmed

Le 22 mars 2010, nous avons annoncé la conclusion d'une entente de distribution avec la société AMD-Ritmed inc. (« AMD-Ritmed »), un chef de file nord-américain dans le développement et la distribution de produits médicaux jetables et spécialisés haut de gamme. Cette entente couvre la vente et la promotion des désinfectants pour les mains Microban®, au Canada, au marché des professionnels de la santé, incluant les milieux hospitaliers, médicaux et vétérinaires, ainsi qu'aux États-Unis, à des fournisseurs spécialisés dans le domaine des soins de la santé, le tout sous réserve de certaines exceptions. Cette entente, d'une durée initiale de deux ans, s'inscrit dans notre objectif d'élargir notre clientèle pour nos désinfectants pour les mains Microban® au sein de ces marchés prometteurs.

Entente avec Bombardier Transport pour offrir des solutions de filtration dans le transport sur rail

Le 6 mai 2010, nous avons annoncé la conclusion d'une entente avec Bombardier Transport, leader mondial de la technologie ferroviaire. En vertu de cette entente, les parties collaboreront au développement de solutions de filtration de l'air qui seront offertes aux clients de Bombardier Transport, en fonction de leurs besoins spécifiques. Avec des activités dans plus de 60 pays, Bombardier Transport est le chef de file mondial dans la fabrication et la maintenance de matériel de transport sur rail. Elle offre l'une des gammes de véhicules sur rail les plus complètes au monde, incluant des trains de grandes lignes, des métros, des véhicules légers sur rail ou des locomotives et compte un parc de plus de 100 000 de ses propres véhicules à travers le monde, en plus de tous ceux pour lesquels elle assure la maintenance.

Progrès au niveau de l'exploitation

Au cours du dernier exercice financier, nous avons entrepris une série de mesures afin d'assurer un meilleur contrôle des coûts à travers l'organisation. Nous avons également simplifié la structure et la gestion du groupe en fusionnant les activités de certaines filiales. L'évaluation de nos activités se poursuit sur une base continue et nous maintenons un niveau de vigilance élevé quant à l'efficacité des opérations et au contrôle des coûts d'exploitation dans chacun de nos secteurs d'activités.

Renforcement de l'équipe de direction

Nous avons poursuivi le renforcement de notre équipe de direction avec la nomination, en décembre 2009, d'un nouveau président pour notre filiale Noveko. Au cours des derniers mois, nous avons aussi procédé au redéploiement de certains gestionnaires au sein du groupe afin de se doter d'une structure d'exploitation plus appropriée aux besoins de notre croissance. Dans ce contexte, les activités de notre filiale Noveko continuent de faire l'objet d'une attention particulière afin de consolider les progrès récemment réalisés au niveau du développement de produits et de marchés et de favoriser sa croissance axée sur ses priorités stratégiques.

Nouveau système de gestion intégré

Nous avons complété, au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, l'implantation d'un nouveau système de gestion intégré (ERP) qui permettra une amélioration des contrôles et procédures en matière de gestion et de communication de l'information financière à tous les niveaux de la Société.

Établissement de notre présence sur le marché chinois

Nous avons récemment obtenu, du bureau de l'Administration de l'industrie et du Commerce de Beijing, une licence d'exploitation nous autorisant à opérer une filiale en territoire chinois. En date effective du 2 avril 2010, nous avons ainsi acquis la totalité des actions en circulation de Beijing Oasis International Business Development Limited (redésignée depuis Noveko (Beijing) Hi-Tech Development Limited), en contrepartie d'un total de 1 million de renminbis (ou l'équivalent en dollars canadiens de 147 599 \$).

Vente éventuelle de BLI

Tout en poursuivant les démarches afin de vendre BLI, dont les activités ne cadrent plus avec notre stratégie de croissance, nous poursuivons les mesures entreprises au cours des derniers trimestres visant le redressement de cette filiale.

Aperçu par secteurs d'activités

Masques et respirateurs antimicrobiens

Demande et production

Nous avons franchi, au cours des douze derniers mois, plusieurs étapes ouvrant la voie à la production et distribution de nos masques et respirateurs antimicrobiens à plus grande échelle. La menace de pandémie du virus de la grippe A (H1N1) apparue à la fin d'avril 2009 a eu, au cours des derniers trimestres, un effet accélérateur sur la demande pour nos masques et sur la diffusion de la marque Noveko^{MC}. Les hausses des ventes de masques et respirateurs observées au cours des trois trimestres consécutifs se terminant le 31 décembre 2009 reflètent l'accélération de leur commercialisation. Au cours de cette période, et surtout suite à l'obtention des fonds résultant de la clôture de notre placement privé effectué à la fin du mois d'octobre 2009 (le « placement privé »), nous avons entrepris les démarches nécessaires auprès de nos fournisseurs qui nous ont permis d'augmenter graduellement notre capacité de production et le niveau de nos stocks. Nous sommes donc désormais davantage aptes à produire en fonction de la demande.

Par ailleurs, la période épidémique du virus de la grippe A (H1N1) a rapidement pris fin au tout début du troisième trimestre terminé le 31 mars 2010, suite à quoi, la demande de masques a été affectée négativement par rapport aux trimestres précédents. Cette disparation de la situation d'urgence a entraîné le report d'un certain nombre de livraisons de commandes de masques et respirateurs. Ces reports s'ajoutent aux retards de livraisons, auxquels il a été fait référence dans le rapport de gestion pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, qui furent occasionnés par la faible quantité de produits en stock lors du déclenchement de la menace de pandémie, combinée au fonds de roulement limité dont nous disposions jusqu'à la clôture du placement privé et au temps ensuite requis pour compléter des cycles de production de masques. À cela, s'ajoutent également les délais reliés aux démarches qu'ont dû entreprendre certains de nos distributeurs pour obtenir les autorisations requises en fonction des exigences réglementaires spécifiques à leur territoire respectif, démarches qui se sont poursuivies tout au long du trimestre terminé le 31 mars 2010.

Tous ces facteurs ont ralenti la commercialisation de nos masques et respirateurs et expliquent des ventes inférieures à ce que nous avions anticipé, particulièrement au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010. Les difficultés financières qu'éprouve un de nos distributeurs ont aussi négativement affecté nos ventes du trimestre, ce distributeur ayant annulé plusieurs commandes.

Ces divers éléments font également en sorte que la reconnaissance des revenus liés aux commandes et ententes de distribution en cours s'étalera sur une période plus longue que prévue, soit au-delà du présent exercice financier. Malgré ces délais d'exécution et un rythme de croissance de la demande qui affiche maintenant une certaine stabilisation, nous demeurons confiants quant à l'évolution de nos ventes au cours des prochains trimestres. Rappelons à cet effet, notamment, l'entente de distribution conclue avec SappTech, le 15 octobre 2009, pour l'achat d'un minimum de 100 millions de masques et respirateurs sur une période de trois ans, soit une valeur estimée approximative de 25 millions \$. Les livraisons dans certains des territoires couverts par l'entente ont maintenant débuté. Par ailleurs, les démarches pour obtenir les certifications additionnelles se poursuivent dans d'autres marchés visés par Noveko. À cet effet, se référer à la section « Processus de certifications » ci-dessous.

Également, nous continuons les pourparlers avec différents intervenants dans l'objectif de stimuler davantage le développement de marchés et la commercialisation de nos produits, ainsi que d'accroître leur production de façon plus efficace, notamment en nous rapprochant des marchés cibles.

Processus de certifications

Nous avons entrepris les démarches afin d'obtenir les certifications additionnelles requises pour la mise en marché de nos respirateurs en tant qu'équipement de protection individuelle (EPI) en Europe. À cet effet, nous sommes confiants que nos respirateurs obtiendront, d'ici quelques mois, la classification FFP2 en vertu de la norme européenne EN 149:2009. Cette certification facilitera également l'accès à plusieurs marchés d'Asie qui reconnaissent cette norme européenne.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice en cours, nous annonçons la réorientation de notre stratégie de mise en marché de nos masques et respirateurs Noveko^{MC} en Amérique du Nord, et dans ce contexte, le retrait de notre demande initiale de certification 510(k) du masque chirurgical antibactérien Noveko^{MC} 3xEZ auprès de la *US Food and Drug Administration* (« FDA ») (la « demande initiale auprès de la FDA »). Nous avons alors entrepris les démarches en vue de soumettre, pour nos respirateurs Noveko^{MC}, des demandes de certification (N95, N99) au *National Institute for Occupational Safety and Health américain* (« NIOSH ») – demandes que nous ne pouvions soumettre alors que la demande initiale auprès de la FDA poursuivait son cours – et avons également obtenu notre « Manufacturer's Code », confirmant l'ouverture officielle de notre dossier auprès de NIOSH. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, nous avons procédé aux tests et à l'obtention de données nécessaires conformément aux standards NIOSH, ce qui nous a permis de compléter et de soumettre, tout récemment, les demandes de certifications à NIOSH. En règle générale, il s'écoule en moyenne 90 jours entre la soumission officielle d'une demande et l'obtention d'une réponse de NIOSH. Ce délai peut toutefois varier en fonction de plusieurs facteurs hors de notre contrôle. NIOSH se réserve par ailleurs le droit d'exiger des informations supplémentaires.

Parallèlement à ce processus, nous continuons de travailler à l'obtention des données de performance requises à l'élaboration du dossier pour appuyer une future demande 510(k)

auprès de la FDA. Il est prévu qu'une telle demande serait soumise subséquemment à l'obtention des certifications de NIOSH.

Produits de filtration de l'air

L'acquisition de Purer Life en août 2008 a ouvert la voie à de nouvelles applications dans différents secteurs industriels prometteurs. Initialement destinés au marché des fermes d'élevage, surtout les fermes porcines, nos solutions de filtration de l'air possèdent des caractéristiques également prisées par plusieurs autres secteurs d'activités, notamment l'industrie du transport et le marché du bâtiment, incluant les établissements de soins de santé, les immeubles institutionnels, commerciaux et résidentiels. Outre les propriétés spécifiques aux technologies antimicrobiennes de Noveko, les membranes de Purer Life incorporent une technologie brevetée de tissage avec une configuration en 3 dimensions qui leur confèrent une capacité de filtration supérieure et une longévité accrue, et donc un caractère économique et écologique distinctif.

Filtres à air pour les bâtiments agricoles

Le ralentissement économique mondial et la période de restructuration qui s'en est suivie dans l'industrie du porc ont créé des conditions difficiles sur les marchés mondiaux du porc. Malgré des signes de reprise, l'industrie demeure fragile. Ces conditions peu propices aux investissements en infrastructures ont retardé le déploiement de la commercialisation des filtres à air antimicrobiens Noveko^{MC} dans ce secteur. Cette période de restructuration de l'industrie devrait toutefois permettre de passer à une nouvelle phase de croissance relative au cours du prochain exercice financier.

En effet, plusieurs signes précurseurs nous permettent d'envisager une certaine amélioration des activités dans le secteur du porc. Les chefs de file de l'industrie reconnaissent que des changements sont requis au niveau de la planification de la production pour s'assurer de la mise en place d'un modèle de gestion durable pour les producteurs. Dans ce cadre, nous croyons être positionnés favorablement afin que les producteurs adoptent nos solutions de filtration antimicrobienne comme un élément important de leur programme de biosécurité, particulièrement avec notre nouvelle offre de solutions de filtration pour l'industrie porcine. Au cours des derniers mois, notre équipe de filtration a en effet développé un nouveau filtre qui s'installe directement sur les diffuseurs d'air des bâtiments de fermes. Cette nouvelle configuration constitue une solution de filtration plus adaptée aux besoins de nombreux producteurs porcins et a également l'avantage d'éliminer la majorité des frais liés à l'installation des filtres, constituant une offre plus économique. Nous avons aussi repensé nos filtres s'installant sur les entrées d'air des édifices afin d'en diminuer les coûts de production, tout en offrant, de façon plus abordable, le même niveau de protection contre la transmission aérienne de pathogènes. Ces solutions de filtration de nouvelle génération, destinées à une clientèle élargie, suscitent de l'intérêt chez plusieurs producteurs porcins et nous poursuivons actuellement des activités de démarchage ciblées, particulièrement en Amérique du Nord. Nous envisageons également une reprise de nos activités dans les marchés d'Europe et d'Asie.

Filtres à air pour l'industrie du transport

L'importante percée récemment réalisée dans le marché du transport sur rail alors que nous avons conclu une entente avec Bombardier Transport témoigne de l'intérêt grandissant porté à nos technologies. En vertu de cette entente, nous collaborerons avec Bombardier Transport au développement de solutions de filtration de l'air qui seront offertes à leurs clients, en fonction de leurs besoins spécifiques. Cet accord résulte des nombreuses discussions que nous avons eues avec les équipes de Bombardier Transport et qui ont

confirmé que notre stratégie de s'allier avec un partenaire chef de file dans son marché constitue la clé du succès afin de développer pleinement le potentiel de nos technologies. Grâce à son savoir-faire, sa connaissance et sa vision du marché mondial, Bombardier Transport est reconnue pour son offre de solutions ferroviaires novatrices misant sur le développement durable et continu.

Nous croyons donc que cette collaboration constituera un atout stratégique pour la commercialisation de nos filtres. Il s'agit d'une reconnaissance que les économies d'énergie et de coûts associées à leur utilisation, ainsi que le caractère vert de nos solutions de filtration de l'air, en plus de leurs propriétés antimicrobiennes distinctives, constituent des caractéristiques particulièrement recherchées dans l'industrie du transport. Les filtres Noveko^{MC} présentent en effet une capacité de filtration et une longévité accrues, et sont lavables et recyclables.

Sur le marché aéronautique, nous poursuivons actuellement la dernière étape des tests requis aux fins de l'obtention de la certification « STC » de nos filtres auprès de Transport Canada. Malgré certains délais de mise en œuvre, nous sommes confiants quant à la réalisation de notre plan d'affaires relativement à la commercialisation de nos technologies de filtration dans le domaine aéronautique. Des compagnies aériennes ont déjà manifesté de l'intérêt pour équiper leurs appareils avec de tels filtres, notamment Air Transat.

Filtres à air dans les marchés institutionnel, commercial et résidentiel

Les technologies de filtration antimicrobienne de Noveko ont également le potentiel de générer de nouvelles applications destinées aux établissements de santé, édifices commerciaux, immeubles et résidences. La mise en commun des technologies et des réseaux de distribution d'Épurair accroît notre potentiel de développement dans ces marchés et, à cet égard, nous avons franchi une première étape importante en décembre 2009 lorsque notre filiale Épurair a conclu une entente avec Desjardins Gestion Immobilière inc. (« DGI ») afin d'équiper l'ensemble du Complexe Desjardins, le plus grand immeuble multifonctionnel de la métropole montréalaise, avec des filtres incorporant les technologies de filtration antimicrobienne Noveko^{MC}. Nous sommes heureux qu'un édifice de l'envergure du Complexe Desjardins ait été notre premier client à s'équiper de nos filtres antimicrobiens, témoignant de l'intérêt suscité par nos produits dans ce marché à fort potentiel. Il s'agit de l'aboutissement d'un processus ayant débuté dix mois auparavant, alors que nous avons rencontré les représentants de DGI, puis développé un filtre adapté à leurs besoins, lequel a prouvé, grâce à une série de tests effectués sur place sur une période de plus de six mois, son efficacité à titre de solution de filtration.

Une autre importante étape a été franchie en mars 2010, alors qu'Épurair a signé une entente avec l'Hôpital général juif afin d'équiper un de ses pavillons avec des filtres incorporant les technologies de filtration antimicrobienne Noveko^{MC}. L'Hôpital général juif est situé à Montréal et est l'un des hôpitaux les plus grands et les plus achalandés de la province de Québec. L'entente d'une durée de trente mois couvre la fourniture des filtres et les services de nettoyage de ceux-ci. À cet effet, se référer à la rubrique « Développement et commercialisation de produits » du présent rapport de gestion. Nous sommes fiers que l'Hôpital général juif, un hôpital d'enseignement affilié à l'Université McGill, reconnu pour l'excellence de ses services de santé et pour le calibre de son personnel médical, soit le premier hôpital à utiliser notre solution de filtration antimicrobienne. Nous croyons que cette entente stimulera la commercialisation de nos filtres auprès des divers milieux institutionnels, un marché à fort potentiel. À cet égard, nous poursuivons les discussions avec plusieurs groupes immobiliers qui se montrent intéressés par nos solutions de filtration.

Rappelons que les filtres Épurair^{MC} incorporant les technologies de filtration antimicrobienne Noveko^{MC} sont constitués de quatre couches de fibre synthétique offrant une étanchéité parfaite et une excellente résistance aux variations de température. Leur efficacité supérieure au niveau de la capacité de filtration permet également aux utilisateurs d'effectuer des économies d'énergie. Leur grande durabilité et le fait qu'ils soient entièrement lavables et recyclables réduit considérablement le nombre de filtres utilisés et les coûts associés à leur remplacement, ce qui en fait une solution efficace, économique et environnementale de premier choix.

Produits EPURAIR^{MC}

Épurair conçoit et commercialise des systèmes de filtration de l'air pour le chauffage et la climatisation et des échangeurs et purificateurs d'air destinés aux marchés résidentiel et commercial. L'intégration des technologies d'Épurair à la technologie de filtration de l'air de Noveko permet de développer de nouveaux produits prometteurs tel qu'expliqué à la section précédente.

Produits désinfectants

Demande et production

Nous continuons de prioriser les marchés plus prometteurs des milieux hospitalier et institutionnel pour nos désinfectants pour les mains, bien que le marché de la vente au détail ait aussi pris un certain envol. Le contexte de pandémie qui a prévalu depuis la fin d'avril 2009, combiné aux préoccupations de santé publique en général, a entraîné une importante augmentation de la demande au niveau de nos désinfectants, tels qu'en témoignent les hausses des ventes observées particulièrement au cours des derniers trimestres comparativement à l'exercice précédent. Également, au cours de cette période, et surtout suite à l'obtention des fonds résultant de la clôture du placement privé, nous avons graduellement augmenté notre capacité de production et le niveau de nos stocks. Nous sommes désormais davantage aptes à produire en fonction de la demande.

Par ailleurs, tel qu'expliqué à la section « Masques et respirateurs antimicrobiens » du présent rapport de gestion, la période épidémique du virus de la grippe A (H1N1) a rapidement pris fin au tout début du troisième trimestre terminé le 31 mars 2010, suite à quoi, la demande a été affectée négativement par rapport aux trimestres précédents, entraînant le report d'un certain nombre de livraisons de commandes de désinfectants. Ceci s'ajoute aux retards de livraisons occasionnés par la faible quantité de produits en stock lors du déclenchement de la menace de pandémie, combinée au fonds de roulement limité dont nous disposions jusqu'à la clôture du placement privé, ainsi qu'au temps ensuite requis pour compléter la production tout en procédant au lancement de notre gamme de désinfectants Microban®.

Tous ces facteurs ont ralenti la commercialisation de nos désinfectants et expliquent des ventes inférieures à ce que nous avons anticipé, particulièrement au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010. Des problèmes initialement rencontrés lors du passage de nos marchandises aux frontières américaines ont également ralenti nos ventes du trimestre. La situation a depuis été corrigée.

Les divers éléments susmentionnés font aussi en sorte que la reconnaissance des revenus liée aux commandes et ententes de distribution en cours s'étalera sur une période plus longue que prévue, soit au-delà du présent exercice financier. Malgré ces délais d'exécution et un rythme de croissance de la demande qui affiche maintenant une certaine stabilisation,

nous demeurons confiants quant à l'évolution de nos ventes au cours des prochains trimestres.

À cet égard, la conscientisation accrue de la population quant à l'importance de maintenir une saine hygiène des mains continuera d'avoir des effets bénéfiques à long terme sur la commercialisation de nos désinfectants. Les ententes de distribution récemment conclues avec Zer Hitech et AMD-Ritmed, des chefs de file du milieu médical, témoignent aussi de l'intérêt croissant pour nos produits désinfectants.

Également, nous continuons les pourparlers avec différents intervenants dans l'objectif de stimuler davantage le développement de marchés et la commercialisation de nos produits, ainsi que d'accroître leur production de façon plus efficiente, notamment en nous rapprochant des marchés cibles.

Équipements médicaux

Échographes

Bien que les industries porcine et bovine demeurent fragiles malgré des signes de reprise, ECM réussit à maintenir sa présence dominante sur le marché des échographes portatifs destinés à la médecine animale. Par ailleurs, la commercialisation de l'échographe Imagyne^{MC} destiné à la médecine humaine, initialement ralentie par les délais additionnels d'homologation du produit dans chacun des pays où il est introduit, va bon train. ECM prévoit finaliser, au cours de l'exercice en cours, la mise sur pied d'un réseau de distributeurs exclusifs pour le marché de la médecine humaine. Ce réseau s'étend présentement à 32 pays. L'échographe Imagyne^{MC} s'adresse aussi, mais dans une moindre mesure, au marché de la médecine vétérinaire.

En janvier 2010, ECM a procédé au lancement de l'Exago^{MC}, un autre échographe haut de gamme, initialement destiné aux vétérinaires, surtout au marché équin, et par la suite au marché des animaux de compagnie. Après l'obtention des homologations requises, cet appareil s'adressera également à la médecine humaine, spécialement pour les besoins des urgences, des anesthésies et de l'armée. ECM prévoit obtenir l'autorisation d'apposer le marquage CE sur cet appareil au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2010. Lorsqu'ECM aura également mis en marché l'Exagyne^{MC}, elle offrira alors une gamme complète d'échographes répondant aux diverses applications cliniques, stimulant davantage sa pénétration du marché de la médecine humaine.

Noveko Algérie

Noveko Algérie continue de bénéficier des retombées de la fourniture de divers équipements médicaux. L'Algérie, dans le cadre de la réforme de son secteur de la santé, investit massivement pour la réalisation de nouvelles infrastructures équipées en matériel médical moderne. Nous croyons que la promotion de la santé en Algérie ouvre la voie à d'intéressants débouchés pour l'ensemble de nos produits, en plus de stimuler les activités d'importation d'équipements médicaux de cette filiale.

3. INFORMATION TRIMESTRIELLE CONSOLIDÉE CHOISIE

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 31 mars 2010 et 2009

(en milliers de \$, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

	Trois mois		Neuf mois	
	2010 ⁽¹⁾	2009	2010 ⁽¹⁾	2009
Revenus des activités poursuivies	3 005	2 609	12 480	8 789
Bénéfice brut	1 158	1 418	5 288	4 381
Perte avant amortissement, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autres éléments et activités abandonnées ⁽²⁾	(3 891)	(5 692)	(10 835)	(16 577)
Perte tirée des activités poursuivies	(4 873)	(5 577)	(13 647)	(18 598)
Perte tirée des activités abandonnées ⁽³⁾	(324)	(131)	(698)	(591)
Perte nette ⁽⁴⁾	(5 197)	(5 708)	(14 345)	(19 188)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)				
Activités poursuivies	(0,06) \$	(0,08) \$	(0,19) \$	(0,28) \$
Activités abandonnées ⁽³⁾	(0,01) \$	(0,01) \$	(0,01) \$	(0,01) \$
Perte nette ⁽⁴⁾	(0,07) \$	(0,09) \$	(0,20) \$	(0,29) \$
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation, de base et dilué (en milliers)	75 916	66 999	72 678	66 472

Données relatives au bilan	31 mars 2010	30 juin 2009
Actif total	51 802	50 897
Avoir des actionnaires	42 193	38 487
Dette totale portant intérêt ⁽⁵⁾	1 885	4 163
Espèces, quasi-espèces, placements temporaires et encaisse en fidéicommiss	6 133	4 711

- 1) Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de toutes ses filiales détenues à 100 % au 31 mars 2010.
- 2) Incluant la charge de rémunération à base d'actions de 599 101 \$, 3 030 931 \$, 3 165 463 \$ et 9 294 848 \$ pour les périodes respectives de 2010 et 2009, laquelle est sans impact sur les liquidités.
- 3) Résultats de BLI.
- 4) Incluant les résultats de BLI.
- 5) Incluant la dette à long terme et sa portion à court terme, les emprunts bancaires, ainsi que les débetures convertibles à court et à long terme; excluant BLI.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour le troisième trimestre terminé le 31 mars 2010, comparativement au troisième trimestre terminé le 31 mars 2009

Notre information sectorielle est présentée selon les secteurs d'activité suivants : les équipements médicaux, les produits désinfectants, les masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens, les produits de filtration et les autres activités composées principalement des activités de la société-mère, Noveko International, et de Noveko Trading, de même que des services de gestion de la commercialisation offerts par Magnum à des clients externes. Par ailleurs, les résultats d'exploitation et les actifs et passifs de BLI sont retirés des activités poursuivies pour être traités à titre d'activités abandonnées dans les états financiers de la Société.

Revenus consolidés et sectoriels des activités poursuivies (non vérifié)

	Trois mois terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2010	2009	2010	2009
Équipements médicaux	1 951 538 \$	1 678 579 \$	6 744 101 \$	5 678 036 \$
Désinfectants	174 973	191 108	2 484 763	389 077
Masques	255 452	322 657	1 339 910	341 125
Filtration	545 488	261 676	1 646 080	1 729 944
Autres	77 330	154 643	264 946	650 836
Total	3 004 781 \$	2 608 663 \$	12 479 800 \$	8 789 018 \$

Les revenus consolidés du troisième trimestre se sont accrus de près de 0,4 million \$ ou de 15,2 % pour s'établir à 3,0 millions \$. Cette hausse reflète principalement l'augmentation de 0,3 million \$ des ventes de produits de filtration réalisées par la filiale Épurair dans les marchés résidentiel et institutionnel, incluant les premières retombées de l'entente conclue en décembre 2009 avec DGI afin d'équiper l'ensemble du Complexe Desjardins avec des filtres incorporant les technologies de filtration antimicrobienne Noveko^{MC}. À cet effet, notons que l'installation des nouveaux systèmes de filtration au Complexe Desjardins se poursuit normalement selon l'échéancier établi. À cette hausse s'est ajouté un accroissement de 0,3 million \$ des ventes d'équipements médicaux résultant des efforts de commercialisation de Noveko Algérie et d'ECM. En effet, alors que Noveko Algérie a connu une croissance de 25 %, ECM a accru ses ventes d'environ 6 % au troisième trimestre. Cette augmentation aurait été supérieure dans le cas d'ECM – soit une augmentation des ventes de 19 % en euros – n'eût été de l'effet de conversion en dollars canadiens des revenus d'ECM réalisés en euros dans un contexte de dépréciation importante de l'euro face au dollar canadien. ECM poursuit sa pénétration dans le marché de la médecine humaine et ses ventes d'échographes continuent de progresser dans ce marché, ainsi que dans celui de la médecine animale. Par contre, les secteurs des masques et des produits désinfectants ont vu leurs ventes décroître respectivement de 67 205 \$ et de 16 135 \$. Ce recul découle notamment de la fin rapide de la période épidémique du virus de la grippe A (H1N1) au tout début de 2010 et des délais reliés à l'obtention de certifications additionnelles requises pour la mise en marché de nos produits dans certains territoires ayant entraîné le report de certaines livraisons de commandes, ainsi que de l'annulation de commandes par un distributeur éprouvant des difficultés financières, le tout combiné à d'autres facteurs énoncés plus en détail sous la rubrique du présent rapport de gestion intitulée *Aperçu par secteur d'activités – Masques et respirateurs antimicrobiens – Produits désinfectants*.

Pour les neuf premiers mois, les revenus consolidés se sont accrus de 3,7 millions \$ ou de 42,0% pour s'élever à 12,5 millions \$. Cette hausse provient d'une augmentation de 1,1 million \$ ou de 18,8 % des ventes d'équipements médicaux reflétant les contributions de Noveko Algérie et d'ECM, ainsi que d'un accroissement de 2,1 millions \$ des ventes de désinfectants et de 1,0 million \$ des ventes de masques, à la suite de la hausse importante de la demande observée au cours des deux premiers trimestres de l'exercice, reflétant le contexte de menace de pandémie qui prévalait alors. Par contre, les ventes de produits de filtration montrent un fléchissement de près de 0,1 million \$ causé par le ralentissement conjoncturel dans le marché du porc.

La marge brute d'exploitation du troisième trimestre s'est établie à 38,5 %, alors qu'elle s'établissait à 54,4% pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce recul a été causé par un accroissement des frais de services logistiques et de transport des produits dans différents marchés outremer, des marges bénéficiaires moins élevées réalisées dans le marché des ventes au détail et des coûts d'approvisionnement en matières premières plus élevés qui n'ont pu se refléter dans les prix de vente dû aux taux de change. Pour les neuf premiers mois, la marge brute d'exploitation s'est établie à 42,4 %, comparativement à 49,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. En plus des facteurs énoncés précédemment, ce fléchissement est dû à des ajustements de prix à la baisse en début d'exercice dans les secteurs des produits de filtration pour les fermes d'élevage et des équipements médicaux destinés à la médecine animale.

Les frais de vente et d'administration du troisième trimestre et des neuf premiers mois se sont accrus respectivement de 0,4 million \$ et de 0,9 million \$, pour s'établir à 4,1 millions \$ et à 12,1 millions \$. Cette hausse reflète les coûts reliés aux démarches de commercialisation et à la vente de produits dans nos différents secteurs d'activités, ainsi qu'au renforcement de l'équipe de vente au cours du troisième trimestre. De plus, la Société a dû comptabiliser une provision pour mauvaises créances de 0,2 million \$ au troisième trimestre et de 0,6 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, dont la majorité est reliée aux difficultés financières éprouvées par un de nos distributeurs.

Le coût de rémunération à base d'actions du troisième trimestre et des neuf premiers mois, lequel est sans impact sur les liquidités de la Société, a diminué de 2,4 millions \$ par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent et de 6,1 millions \$ par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent. Rappelons que la Société, principalement dans le cadre des acquisitions réalisées en début d'exercice précédent, avait octroyé des options d'achat d'actions à des employés et consultants leur permettant l'achat d'un nombre total de 2 950 000 actions catégorie A à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,76 \$ l'action et dont les droits s'acquiert sur une période s'échelonnant entre 12 et 30 mois. À cet effet, soulignons que la Société utilise la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur, selon laquelle une charge de rémunération est constatée sur la durée d'acquisition des droits et la contrepartie est comptabilisée au surplus d'apport. La variation du coût de rémunération à base d'options d'achat d'actions entre les neuf premiers mois terminés le 31 mars 2010 et les neuf premiers mois terminés le 31 mars 2009 provient donc du fait que la charge de rémunération est enregistrée de façon graduelle. La juste valeur des options a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes en fonction des hypothèses présentées à la note 9 « Régime d'options d'achat d'actions » afférente aux états financiers consolidés du troisième trimestre et des neuf premiers mois terminés le 31 mars 2010.

Bénéfice (perte) avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autres éléments et activités abandonnées (non vérifié)

	Trois mois terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2010	2009	2010	2009
Équipements médicaux	(64 912) \$	(12 808) \$	438 086 \$	(6 196) \$
Désinfectants	(1 244 360)	(460 587)	(1 929 676)	(1 625 562)
Masques	(424 479)	(606 930)	(879 879)	(1 563 972)
Filtration	(152 402)	(1 150 053)	(1 287 308)	(2 348 118)
Autres	(2 005 226)	(3 161 750)	(7 175 984)	(10 733 444)
Total	(3 891 379) \$	(5 692 128) \$	(10 834 761) \$	(16 577 292) \$

Compte tenu des facteurs mentionnés précédemment, la Société a réduit sa **perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autres éléments et activités abandonnées**. Cette perte s'est chiffrée à 3,9 millions \$ pour le troisième trimestre, marquant une baisse de 1,8 million \$ sur celle du troisième trimestre de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, elle s'est établie à 10,8 millions \$, en baisse de 5,7 millions \$ sur celle des neuf premiers mois terminés le 31 mars 2009. Cette importante réduction de la perte avant amortissements, frais financiers, impôts sur les bénéfices, autres éléments et activités abandonnées résulte des facteurs suivants :

- une diminution importante de la charge de rémunération à base d'actions de la société-mère Noveko International (dans le secteur autres), au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice, tel qu'indiqué précédemment, conjuguée à l'effet positif d'une gestion des coûts plus rigoureuse;
- une réduction de 1,0 million \$ de la perte du secteur des produits de filtration au troisième trimestre et de 1,1 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, grâce à un accroissement des ventes, à une meilleure gestion des coûts d'opération et à une baisse des dépenses de développement de produits au troisième trimestre;
- la réalisation d'un bénéfice avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices de 0,4 million \$ par le secteur des équipements médicaux pour les neuf premiers mois de l'exercice, comparativement à une perte de 6 196 \$ pour la période correspondante de 2009, grâce à la contribution de Noveko Algérie, à l'amélioration de sa rentabilité et de celle réalisée par ECM au premier trimestre;
- une diminution de près de 0,2 million \$ de la perte du secteur des masques au troisième trimestre et de 0,7 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, reflétant la baisse de la charge de rémunération à base d'actions et l'augmentation appréciable des ventes au cours des deux premiers trimestres de l'exercice;
- enfin, le secteur des produits désinfectants a accru sa perte de 0,8 million \$ au troisième trimestre et de 0,3 million \$ pour les neuf premiers mois, principalement en raison de l'augmentation des frais de vente et d'administration qui lui sont attribués depuis l'intégration des activités de Laboratoire Syma inc. à celles de Noveko et la fusion de ces deux sociétés en juillet 2009;

Les frais d'amortissements ont augmenté de 0,2 million \$ au troisième trimestre et de 0,4 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, du fait que la Société a commencé à amortir les frais liés à l'Exago^{MC} (médecine vétérinaire) depuis sa mise en marché au début du trimestre, ainsi que les frais liés à son nouveau système de gestion intégré, dont l'implantation a été complétée au cours du troisième trimestre de l'exercice.

Les frais financiers, déduction faite des revenus de placement, se sont établis à 0,5 million \$ pour le troisième trimestre et à 1,3 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, comparativement à un montant négatif de 0,4 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et à un montant positif de 0,9 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Ces variations proviennent principalement du fait qu'au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice, la Société a dû comptabiliser des pertes de change respectivement de 0,6 million \$ et de 1,4 million \$, alors qu'elle avait réalisé des gains de change de 0,8 million \$ et de 1,1 million \$ respectivement pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice précédent, compte tenu de taux de change alors plus avantageux. Il est à noter qu'une grande partie de la perte de change pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice est non réalisée.

Dans ses états financiers du 30 juin 2009, la Société avait comptabilisé **une perte de valeur des écarts d'acquisition** de 3,6 millions \$ liée au secteur des équipements médicaux (ECM), laquelle perte était par ailleurs sans impact sur les liquidités de la Société. Lorsqu'elle avait amorcé l'analyse de première étape de l'évaluation des écarts d'acquisition au 30 juin 2009, il avait été établi qu'une analyse de deuxième étape exhaustive était requise pour l'unité d'exploitation du secteur des équipements médicaux, puisque la valeur nette comptable de cette unité excédait sa juste valeur estimative. D'après l'évaluation préliminaire, déterminée en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs estimés actualisés, la direction avait estimé, qu'au 30 juin 2009, la juste valeur des écarts d'acquisition du secteur des équipements médicaux se situait à 2 454 551 \$. Par conséquent, comme l'exige le chapitre 3062 du Manuel de l'ICCA, la Société avait comptabilisé une perte de valeur des écarts d'acquisition de 3,6 millions \$ dans ses états financiers du 30 juin 2009. Cette perte reflète les conditions du marché relatives à ECM, principalement le ralentissement économique et les périodes de restructuration traversées par les industries porcine et bovine. Avec l'aide d'un évaluateur indépendant, la Société a procédé à une évaluation exhaustive qui s'est traduite par un calcul détaillé des justes valeurs estimatives des actifs incorporels comptabilisés et non comptabilisés. La Société a complété le calcul final de la perte de valeur des écarts d'acquisition durant le deuxième trimestre de l'exercice et l'ajustement qui en résulte, qui est sans effet sur la trésorerie, se traduit par un gain de 69 700 \$ comptabilisé à l'état consolidé des résultats pour les neuf premiers mois de l'exercice.

Bénéfice net (perte nette) tiré(e) des activités poursuivies (non vérifié)

	Trois mois terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2010	2009	2010	2009
Équipements médicaux	(430 475) \$	(814 187) \$	(231 449) \$	(744 592) \$
Désinfectants	(1 349 955)	(483 334)	(2 269 697)	(1 689 176)
Masques	(484 183)	(621 968)	(1 064 694)	(1 579 263)
Filtration	(249 009)	(1 356 569)	(1 597 071)	(2 778 449)
Autres	(2 359 203)	(2 300 853)	(8 484 088)	(11 806 102)
Total	(4 872 825) \$	(5 576 911) \$	(13 646 999) \$	(18 597 582) \$

Considérant principalement les facteurs mentionnés précédemment, la Société a réduit de 0,7 million \$ sa **perte nette tirée des activités poursuivies** du troisième trimestre, qui s'est établie à près de 4,9 millions \$. Quant à sa perte nette provenant des activités poursuivies des neuf premiers mois de l'exercice, elle a été réduite de 5,0 millions \$, se chiffrant à 13,6 millions \$.

Tel que détaillé à la note 4 « Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente » afférente aux états financiers consolidés du troisième trimestre et des neuf premiers mois terminés le 31 mars 2010, une perte de 0,3 million \$ provenant des activités abandonnées (BLI) a été comptabilisée dans les résultats du trimestre, contre une perte de 0,1 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la perte provenant des activités abandonnées s'est établie à 0,7 million \$, comparativement à 0,6 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. De ce fait, **la perte nette** du troisième trimestre s'est chiffrée à 5,2 millions \$, comparativement à 5,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la perte nette a été réduite à 14,3 millions \$, alors qu'elle était de 19,2 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Considérant une variation nette des pertes non réalisées sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui s'est chiffrée à 0,7 million \$ pour le troisième trimestre, comparativement à une variation nette des pertes non réalisées de 1,4 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, une perte nette de 5,9 millions \$ a représenté **le résultat étendu** du trimestre terminé le 31 mars 2010, comparativement à une perte nette de 7,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, une perte nette de 15,7 millions \$ a représenté le résultat étendu, considérant une variation nette des pertes non réalisées sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes de 1,4 million \$, comparativement à une perte nette de 19,5 millions \$ pour les neuf mois correspondants de l'exercice précédent, considérant une variation des pertes non réalisées de 0,3 million \$ pour la période comparable de l'exercice précédent.

Pour le troisième trimestre, **la perte tirée des activités poursuivies et la perte nette** se sont établies respectivement à 0,06 \$ et 0,07 \$ **par action catégorie A (de base et diluée)** sur un nombre moyen pondéré de 75 916 023 actions en circulation, comparativement à une perte tirée des activités poursuivies et une perte nette respectivement de 0,08 \$ et 0,09 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 66 998 694 actions pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la perte tirée des activités poursuivies et la perte nette se sont établies respectivement à 0,19 \$ et 0,20 \$ par action catégorie A (de base et diluée) sur un nombre moyen pondéré de 72 677 982 actions en circulation, comparativement à une perte tirée des activités poursuivies et une perte nette respectivement de 0,28 \$ et 0,29 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 66 471 880 actions pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient de l'émission d'actions catégorie A reliée au placement privé réalisé en octobre 2009 et des émissions d'actions catégorie A à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions et de l'exercice du droit de conversion de débetures convertibles, tel que décrit en détail à la note 8 afférente aux états financiers pour la période terminée le 31 mars 2010.

Principales données financières trimestrielles

(en milliers de \$, sauf les données par action) (non vérifié)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Exercice 2010				
Revenus	4 496	4 979	3 005	
Perte tirée des activités poursuivies	(3 811)	(4 963)	(4 873)	
Résultat étendu	(4 417)	(5 449)	(5 859)	
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,06)	(0,07)	(0,06)	
Exercice 2009				
Revenus	2 272	3 908	2 609	3 373
Perte tirée des activités poursuivies	(6 281)	(6 740)	(5 577)	(10 262)
Résultat étendu	(6 699)	(5 305)	(6 931)	(9 411)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,10)	(0,10)	(0,08)	(0,15)
Exercice 2008				
Revenus	1 295	2 182	1 621	2 331
Perte tirée des activités poursuivies	(2 127)	(1 701)	(3 418)	(6 825)
Résultat étendu	(2 230)	(1 534)	(2 573)	(6 928)
Résultat par action catégorie A tiré des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,04)	(0,04)	(0,06)	(0,12)

5. SITUATION FINANCIÈRE

Analyse des principaux mouvements de trésorerie du troisième trimestre et des neuf mois terminés le 31 mars 2010 (non vérifié)

	Trois mois terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2010	2009	2010	2009
Activités d'exploitation :				
Perte nette	(5 196 538)	\$ (5 707 935)	\$ (14 344 537)	\$ (19 188 367)
Ajustements pour perte des activités abandonnées, impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, amortissements, gain sur disposition d'immobilisations corporelles, moins-value sur placements temporaires, perte (gain) sur contrats de change non réalisés, perte (gain) de change et ajustements des activités abandonnées	1 519 647	4 214 687	5 975 445	11 002 425
Variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation	(887 337)	(1 024 129)	(3 127 334)	(5 627 360)
Total	(4 564 228)	(2 517 377)	(11 496 426)	(13 813 302)
Activités de financement	(219 003)	(116 346)	13 850 862	3 073 416
Activités d'investissement	4 702 722	2 792 958	(1 289 867)	(609 846)
Perte (gain) de change sur encaisse libellée en monnaie étrangère	(36 488)	(7 603)	(158 512)	46 498
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	116 997	151 632	906 057	(11 303 234)
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	1 843 376	\$ 291 101	\$ 1 843 376	\$ 291 101

Pour le troisième trimestre, **les activités d'exploitation après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation** ont utilisé des flux de trésorerie de 4,6 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de 2,5 millions \$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par la diminution de la perte nette, réduite des ajustements pour perte des activités abandonnées, impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, amortissements, gain sur disposition d'immobilisations corporelles, moins-value sur placements temporaires, perte (gain) sur contrats de change non réalisé(e), perte (gain) de change et ajustements des activités abandonnées. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 0,9 million \$, comparativement à un montant négatif de 1,0 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les activités d'exploitation après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont utilisé des flux de trésorerie de 11,5 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de 13,8 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 3,1 millions \$, comparativement à un montant négatif de 5,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de l'augmentation des stocks.

Les activités de financement ont utilisé des fonds de 0,2 million \$ au troisième trimestre, comparativement à une utilisation de fonds de 0,1 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La Société a effectué des remboursements de dettes et d'avances bancaires et versé des intérêts sur les débetures convertibles de plus de 0,2 million \$ et l'exercice d'options d'achat d'actions a généré 8 700 \$. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les activités de financement ont constitué un apport de fonds de 13,9 millions \$, comparativement à 3,1 millions \$ pour la période correspondante terminée le 31 mars 2009. Cette variation reflète principalement le produit net de 14,6 millions \$ de l'émission d'actions catégorie A reliée au placement privé réalisé en octobre 2009. Par ailleurs, la Société a réduit sa dette à long terme de près de 0,5 million \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice et elle a contracté des avances bancaires pour un montant d'environ 0,1 million \$.

Les activités d'investissement ont généré des fonds de 4,7 millions \$ au troisième trimestre, alors qu'elles avaient généré des fonds de 2,8 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette variation résulte principalement du fait que la Société a encaissé des placements temporaires pour un montant net de 8,0 millions \$ alors qu'elle en a acquis pour 3,0 millions \$, soit un encaissement réel de 5,0 millions \$, comparativement à un encaissement réel de 3,1 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 1,3 million \$, comparativement à 0,6 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement du fait que la Société a acquis des placements temporaires pour un montant net de 15,1 millions \$ à la suite du placement privé clôturé en octobre 2009, et qu'elle a encaissé un montant de 14,6 millions \$ sur ces placements, tandis qu'au cours des neuf premiers mois de l'exercice précédent, elle avait encaissé des placements temporaires pour 62,2 millions \$ alors qu'elle en avait acquis pour 55,6 millions \$, soit un encaissement réel de 6,6 millions \$. De plus, elle avait alors versé un montant de 5,9 millions \$ en espèces pour les acquisitions de Noveko Algérie, Groupe Conseils Micron-Air inc. (incluant deux autres sociétés du même groupe), Société internationale de gestion Unitam inc., Purer Life et U-Bond Inc.

En conséquence, l'ensemble des mouvements de trésorerie des neuf premiers mois terminés le 31 mars 2010 a généré des **liquidités nettes** de 1,0 million \$, comparativement à une utilisation de liquidités de 11,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. La Société a terminé la période de neuf mois avec des **espèces et quasi-espèces** de 1,8 million \$, comparativement à 0,3 million \$ au 31 mars 2009.

Analyse du bilan au 31 mars 2010 (non vérifié)

Sommaire du bilan

	31 mars 2010		30 juin 2009	
Actif à court terme	21 268 914	\$	16 579 552	\$
Actifs à court terme disponibles à la vente ⁽¹⁾	1 510 339		1 998 371	
Actif à long terme	25 490 850		28 481 877	
Actifs à long terme disponibles à la vente ⁽¹⁾	3 532 239		3 836 738	
Total	51 802 342	\$	50 896 538	\$
Passif à court terme	3 592 692	\$	4 434 543	\$
Passifs à court terme disponibles à la vente ⁽¹⁾	1 945 971		2 126 397	
Passif à long terme	2 263 520		3 924 773	
Passifs à long terme disponibles à la vente ⁽¹⁾	1 807 616		1 924 217	
Avoir des actionnaires	42 192 543		38 486 608	
Total	51 802 342	\$	50 896 538	\$

1) Reliés à BLI.

Les changements survenus dans la situation financière de la Société depuis le 30 juin 2009 reflètent notamment les résultats de la période, l'acquisition des placements temporaires à la suite du placement privé clôturé en octobre 2009 et l'augmentation des stocks de produits dans l'ensemble des secteurs.

Au 31 mars 2010, l'**actif total** s'élevait à 51,8 millions \$, en hausse de 0,9 million \$ sur celui au 30 juin 2009 et le **fonds de roulement** s'établissait à 17,2 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 4,1:1), comparativement à 12,0 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 2,8:1) au 30 juin 2009.

L'**avoir des actionnaires** totalisait 42,2 millions \$ au 31 mars 2010, comparativement à 38,5 millions \$ au 30 juin 2009, reflétant principalement les accroissements de 14,9 millions \$ du capital-actions compte tenu des émissions d'actions catégorie A réalisées pendant les neuf premiers mois de l'exercice et de l'augmentation de 3,8 millions \$ du surplus d'apport reflétant la charge de rémunération à base d'actions, incluant la contrepartie des options octroyées aux courtiers lors de l'émission d'actions catégorie A reliée au placement privé clôturé en octobre 2009 (se référer à la note 8 sur le capital-actions afférente aux états financiers), desquels a été soustraite une augmentation de 16,4 millions \$ du déficit. Soulignons que la Société a octroyé 750 000 options d'achat d'actions au cours des neuf premiers mois terminés le 31 mars 2010 à des employés et à des consultants, permettant l'achat de 750 000 actions catégorie A à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,37 \$ l'action, dont les droits s'acquèrent graduellement, entre 12 et 30 mois suivant leur octroi.

Situation d'endettement

	31 mars 2010		30 juin 2009	
Emprunts bancaires	214 641	\$	162 970	\$
Tranche à court terme de la dette à long terme	535 176		754 584	
Dette à long terme	1 047 955		1 455 182	
Débitures convertibles garanties à court et long terme	86 894		1 789 827	
Endettement total	1 884 666	\$	4 162 563	\$

La dette totale portant intérêt (emprunt bancaires, tranche à court terme de la dette à long terme, dette à long terme et débiteures convertibles garanties à court et long terme) se chiffrait à 1,9 million \$ au 31 mars 2010, en baisse de 2,3 millions \$ par rapport au 30 juin 2009. Cette réduction d'endettement provient principalement de la diminution de 1,7 million \$ des débiteures convertibles due à la conversion de débiteures d'un montant total en capital de 1,9 million \$ en 1 574 554 actions catégorie A au cours de la période, ainsi que de la réduction de 0,6 million \$ de la dette à long terme incluant la portion à court terme, alors que les emprunts bancaires ont augmenté de moins de 0,1 million \$. Il est à noter que la dette totale portant intérêt (avances bancaires, tranche à court terme de la dette à long terme, dette à long terme) reliée à BLI, tel que détaillé à la note 4 « Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente » afférente aux états financiers consolidés de la période, s'élevait à 3,2 millions \$ au 31 mars 2010.

Renseignements sur le capital-actions

Au cours des neuf premiers mois terminés le 31 mars 2010, la Société a émis 136 665 actions catégorie A à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions en contrepartie de 130 866 \$ en espèces et d'un virement de 89 941 \$ du surplus d'apport. De plus, elle a émis 1 574 554 actions catégorie A à la suite de l'exercice du droit de conversion de 1 887 414 \$ de débiteures convertibles. Des montants de 1 728 329 \$ et de 348 567 \$ ont été respectivement transférés des débiteures convertibles garanties et de la composante capitaux propres des débiteures convertibles garanties. Suite à la clôture du placement privé en octobre 2009, la Société a émis 7 156 000 actions catégories A en contrepartie de 15 743 200 \$ en espèces. Dans le cadre de cette émission, la Société a octroyée 490 571 options d'achat d'unités aux courtiers permettant l'achat de 490 571 actions catégorie A et de 245 285 bons de souscription au prix moyen pondéré de 2,58 \$ l'unité jusqu'en octobre 2012.

Compte tenu de ces émissions, le capital-actions de la Société se composait de 75 925 912 actions catégorie A au 31 mars 2010, par rapport à 67 058 693 actions catégorie A au 30 juin 2009.

Autres engagements contractuels

Au 31 mars 2010, le solde des engagements contractuels en vertu des baux locatifs s'échelonnant jusqu'en 2014 s'établissait à 2,7 millions \$. Les paiements minimaux des cinq prochains exercices sont les suivants

2010 : 1 006 503 \$	2012 : 719 693 \$	2014 : 68 343 \$
2011 : 776 651 \$	2013 : 154 496 \$	

De plus, la Société s'est engagée à verser à une société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moins de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation, pour autant que ces derniers soient positifs et que le fonds de roulement soit supérieur à 6 millions \$. Ces versements s'effectueront jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente. Au 31 mars 2010, aucun montant n'a encore été versé en vertu de cette entente.

La Société s'est aussi engagée à verser des redevances trimestrielles de 1 % des revenus bruts qui seront générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de BLI et de tout autre brevet découlant de cette invention. Pour les neuf mois terminés le 31 mars 2010, 13 371 \$ (4 517 \$ au 31 mars 2009) ont été versés en vertu de cette entente.

Sources et besoins de fonds

Depuis notre création, nous avons subi plusieurs pertes d'exploitation, principalement attribuables au développement de nos produits et aux frais liés à leur commercialisation. Au 31 mars 2010, notre déficit s'élevait à 77,6 millions \$. Jusqu'à maintenant, nous avons eu recours à des placements publics et privés pour financer notre croissance. En octobre 2009, nous avons complété un placement privé réalisé par voie de placement pour compte pour un produit brut total de 15,7 millions \$. Au 31 mars 2010, nous disposons de 6,1 millions \$ en espèces, quasi-espèces, encaisse en fidéicommiss et placements temporaires. Nous suivons de près notre capital et notre situation financière et au fur et à mesure de notre croissance, nous pourrions également nous prévaloir de financement sous forme de dette pour financer nos projets futurs.

Au 31 mars 2010, Épurair disposait d'un crédit d'exploitation à demande de 250 000 \$, qui était utilisé pour un montant de 160 513 \$. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,5 %, est renégociable annuellement. Selon les clauses régissant cet emprunt, le prêt ne doit pas excéder une certaine limite basée sur la valeur de ses créances et de ses stocks et Épurair doit maintenir un ratio de fonds de roulement minimum, un ratio de dettes totales sur la valeur nette tangible maximal, ainsi qu'un niveau d'avoir des actionnaires minimal de 400 000 \$. Au 31 mars 2010, la filiale respectait tous ces ratios. BLI, quant à elle, dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 1 350 000 \$ dont un montant de 1 199 427 \$ était utilisé au 31 mars 2010. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,25 %, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances de BLI, par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens en stock de BLI, par une garantie de prêt de 45 % d'Investissement Québec et par le cautionnement de la Société.

En fonction des rentrées de fonds prévues et de notre situation de trésorerie, nous estimons devoir mobiliser des fonds supplémentaires, au cours du prochain exercice financier, afin de poursuivre le développement et la mise en marché de nos produits. À cet effet, se référer également à la section 6 « Perspectives » du présent rapport de gestion.

Événements postérieurs à la date du bilan

En date effective du 2 avril 2010, nous avons acquis la totalité des actions en circulation de Beijing Oasis International Business Development Limited (redésignée depuis Noveko (Beijing) Hi-Tech Development Limited), en contrepartie d'un total de 1 million de renminbis (ou l'équivalent en dollars canadiens de 147 599 \$). Également, le 22 avril 2010, 100 002 \$ de débentures convertibles ont été remboursées en espèces. Finalement, le 12 mai 2010, 300 000 bons de souscription ont été octroyés, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, à Maxim Group LLC, une banque d'investissement américaine, dont nous avons

retenu les services afin, notamment, d'améliorer notre visibilité auprès de la communauté financière sur le marché américain et ainsi favoriser notre accessibilité à un groupe plus large d'investisseurs. Sous réserve d'une période de détention obligatoire de six mois et un jour, ces bons permettent l'achat de 300 000 actions catégorie A à un prix d'exercice de 1,00 \$ l'action. Ils viennent à échéance dans les 36 mois suivant leur octroi.

6. PERSPECTIVES

Conformément à notre vision d'entreprise, nous continuerons d'accorder la priorité au développement et à la commercialisation de nos solutions antimicrobiennes. Dans cette optique, nous poursuivons nos efforts afin d'établir des partenariats stratégiques qui favoriseront leur production plus efficiente et leur distribution à plus grande échelle. Également, nous continuons de renforcer notre présence dans les marchés des échographes pour la médecine humaine et animale.

Au niveau de la commercialisation de nos *masques, respirateurs et désinfectants* pour les mains, et malgré les délais d'exécution auxquels il est fait référence précédemment dans le présent rapport de gestion, nous demeurons confiants quant à l'évolution de nos ventes au cours des prochains trimestres. Nous croyons en effet que la diffusion accélérée de la marque Noveko^{MC} et la visibilité accrue dont ont bénéficié nos produits au cours de la dernière année, combinées à un niveau de demande supérieur comparativement à l'exercice financier précédent, continueront d'avoir un impact positif sur la commercialisation de nos masques, respirateurs et désinfectants. Également, les progrès réalisés au niveau des différents processus de certification pour nos respirateurs devraient permettre une accélération de leur mise en marché au cours des prochains trimestres, principalement en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. Par ailleurs, nous sommes maintenant plus aptes à produire en fonction de la demande. Ces perspectives sont fondées sur des indications provenant de nos distributeurs et de divers intervenants intéressés par nos produits.

Les récentes percées réalisées par *nos solutions de filtration* nous permettent d'envisager que le domaine des filtres à air constituera un de nos principaux moteurs de croissance à moyen et long terme. En outre, nous anticipons que d'intéressants progrès seront réalisés, au cours du prochain exercice financier, quant à la commercialisation de nos nouvelles applications dans les domaines du bâtiment, du transport ferroviaire et aéronautique.

Dans le domaine des bâtiments, principalement les *marchés institutionnels – incluant les milieux hospitaliers – et commerciaux*, nous sommes d'avis qu'il existe un potentiel intéressant, à court terme, d'obtenir d'autres contrats du type de ceux conclus pour fournir nos filtres au Complexe Desjardins et à un pavillon de l'Hôpital général juif, deux institutions importantes de la province de Québec, situées à Montréal. Ces perspectives sont notamment fondées sur les nombreuses rencontres et demandes de soumissions de la part de groupes immobiliers intéressés par nos solutions de filtration.

Dans le domaine des *filtres à air pour l'industrie du transport*, nos efforts ont porté fruit et nous pensons que l'accord signé avec Bombardier est précurseur du développement d'un marché très prometteur, bien que quelques trimestres s'écouleront probablement avant que cette entente ne se concrétise en revenus significatifs, en fonction de la vitesse à laquelle la clientèle de Bombardier optera pour nos solutions de filtration. Malgré certains délais d'exécution, nous sommes également confiants quant à la mise en œuvre de notre plan d'affaires dans le marché aéronautique alors que nous poursuivons la dernière étape des tests requis aux fins de l'obtention de la certification « STC » de nos filtres auprès de

Transport Canada. Air Transat s'est déjà déclarée intéressée à équiper ses appareils avec de tels filtres.

Dans le domaine des *filtres à air pour les bâtiments agricoles*, plusieurs signes nous permettent d'envisager une amélioration prochaine de nos activités. Bien que les résultats de ce secteur continueront probablement d'être affectés, d'ici la fin de l'exercice, par les conditions difficiles qu'a connues l'industrie du porc, nous sommes confiants d'être positionnés favorablement pour bénéficier d'une reprise, principalement en Amérique du Nord, mais également en Europe et en Asie. Cette perspective est notamment fondée sur le nombre de demandes d'informations et de soumissions, relativement à nos solutions de filtration, en provenance de producteurs. Ces derniers reconnaissent de plus en plus l'importance d'un programme de biosécurité dans le cadre d'un programme de développement durable et, à cet égard, nos solutions de filtration de nouvelle génération suscitent de plus en plus d'intérêt.

Notre secteur d'activités reliées aux *équipements médicaux* devrait continuer d'améliorer sa rentabilité alors qu'ECM complète les processus d'homologation requis et l'établissement de son réseau de distribution pour le marché humain, et offrira, au cours du prochain exercice financier, une gamme complète d'échographes destinés à la médecine humaine. Également, elle conserve toujours un positionnement concurrentiel enviable sur le marché des échographes destinés à la médecine animale.

Nous continuerons de porter une attention particulière à l'amélioration de notre efficacité opérationnelle, et au développement de nos produits et marchés favorisant notre croissance axée sur nos priorités stratégiques. Nous maintenons toujours notre objectif d'atteindre le seuil de rentabilité à court terme. Toutefois, l'atteinte de cet objectif, initialement prévu d'ici la fin de l'exercice financier en cours, pourrait être retardée d'un ou deux trimestres en raison d'un certain nombre de délais encourus dans l'exécution des ententes et commandes existantes. Elle sera également fonction de notre succès à poursuivre et intensifier le développement et la commercialisation de nos produits et solutions.

Nous désirons rappeler que la réalisation de ces perspectives est également sujette à certaines fluctuations liées aux conditions économiques, aux variations de taux de change, au calendrier d'exécution des ententes et des livraisons de commandes, à la capacité de conclure des ententes de licence et distribution additionnelles, à l'obtention des approbations réglementaires requises pour certains produits, ainsi qu'aux autres risques et incertitudes auxquels nous sommes régulièrement exposés et qui sont mentionnés dans nos documents de divulgation d'information continue.

Compte tenu des différents éléments précédemment mentionnés au présent rapport de gestion, nous estimons devoir mobiliser des fonds supplémentaires, au cours du prochain exercice financier, afin de poursuivre le développement et la mise en marché de nos produits. Par ailleurs, dans l'objectif d'améliorer notre visibilité auprès de la communauté financière sur le marché américain et ainsi favoriser notre accessibilité à un groupe plus large d'investisseurs, nous avons retenu les services de Maxim Group LLC, une banque d'investissement américaine.

7. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Nous sommes inscrits à la Bourse de Toronto depuis le 28 juillet 2008. Avant cette date, nous étions un émetteur émergent aux termes du *Règlement 51-102 – Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 »). À ce titre, contrairement à ce qui se produit pour l'attestation requise aux termes du Règlement 52-109, l'attestation de base pour émetteur émergent que nous devons fournir ne comprenait pas de déclaration relative à l'établissement et au maintien d'un système de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens où l'entend le Règlement 52-109. Plus précisément, les dirigeants signataires n'effectuaient aucune déclaration quant aux : *i*) contrôles et autres procédures ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information à communiquer par l'émetteur dans ses rapports produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières était enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais prévus dans ladite législation; et *ii*) à l'existence d'un processus permettant de fournir une assurance raisonnable relative à la fiabilité de l'information financière qui était communiquée et à des états financiers établis à des fins externes conformément aux PCGR de l'émetteur. Cependant, nos dirigeants signataires étaient tenus de garantir que des processus leur assurant des connaissances suffisantes pour justifier les déclarations qu'ils faisaient dans l'attestation avaient été adoptés.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Notre direction est tenue d'établir et de maintenir des CPCI ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de communiquer dans les documents annuels et intermédiaires et d'autres rapports (les « rapports ») produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais énoncés dans la législation applicable sur les valeurs mobilières. Les CPCI comprennent notamment les contrôles et procédures ayant pour objet de garantir que l'information qui doit être communiquée par un émetteur dans les rapports qu'il produit ou dépose aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières, soit effectivement compilée et transmise à la direction de l'émetteur, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière ou des personnes exerçant des fonctions semblables, selon le cas, afin de permettre la prise de décision rapide concernant la communication de l'information exigée.

Au 31 mars 2010, une évaluation de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information financière a été effectuée sous la supervision de notre direction, incluant le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière, conformément au Règlement 52-109. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes diffusé par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

En fonction de cette évaluation, le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière ont conclu que certains aspects de nos CPCI présentaient des faiblesses importantes. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires pour les périodes terminées les 31 mars 2010 et 2009. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

Contrôles au niveau de l'entité

Nous n'avons pas maintenu un environnement de contrôle complètement efficace tel que défini conformément au cadre de contrôle du COSO. Plus précisément, nous n'avons pas de manuels complets de procédures afin de communiquer clairement les rôles et responsabilités de la direction et des employés en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de notre information financière. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, des révisions trimestrielles des états financiers par nos filiales et par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été utilisées pour les périodes intermédiaires terminées les 31 mars 2010 et 2009.

Récentes acquisitions

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes en ce qui concerne la conception de nos CPCI au 31 mars 2010 pour Noveko Algérie et Purer Life, respectivement acquises les 17 juillet et 1^{er} août 2008. Il a été déterminé que ces deux entreprises acquises comportent des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. Depuis la fin de l'exercice financier terminé le 30 juin 2009, les dirigeants signataires ne limitent plus l'étendue de la conception des CPCI à l'égard de Noveko Algérie et Purer Life tel que prévu par le Règlement 52-109. En conséquence, les contrôles, politiques et procédures de ces entreprises acquises ne sont plus exclus de l'évaluation effectuée par la direction de la conception des CPCI de la Société.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Nos CIIF comprennent notamment des politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers qui, de façon suffisamment détaillée, reflètent de façon exacte et juste les opérations sur les actifs de la Société et la disposition de ces derniers; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit afin de permettre l'établissement des états financiers conformément aux PCGR et de garantir que les revenus sont encaissés et les dépenses effectuées uniquement avec l'autorisation de la direction; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection rapide de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs qui pourraient avoir des effets importants sur les états financiers.

Nous avons effectué une évaluation des faiblesses importantes de notre CIIF sous la supervision et avec la participation de notre direction, y compris le président du conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière, notamment en ce qui concerne la conception du CIIF au 31 mars 2010. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes COSO. Dans le cadre de l'évaluation, ont fait l'objet d'un examen les procédures conçues pour garantir que l'information à communiquer dans les rapports que nous déposons aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais précisés dans les règles et formulaires prévus par ladite législation et transmise à notre direction, le cas échéant, afin de permettre l'échange de vues concernant la communication de l'information exigée. Après cet examen, le président du conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu en fonction de cette évaluation que certains aspects du CIIF présentaient des faiblesses importantes. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires pour

les périodes terminées les 31 mars 2010 et 2009. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

Contrôles généraux des technologies de l'information

Nous n'avons pas adéquatement maintenu de contrôle efficace sur l'accès à notre système comptable au sein du département de comptabilité. De plus, les bandes de sauvegarde ne font pas l'objet de tests périodiques visant à assurer leur exactitude et il n'existe pas de plan stratégique des technologies de l'information ni de plan de continuité de l'exploitation. Il n'existe pas non plus de révision périodique des journaux de sécurité relativement aux ouvertures de session non réussies. Nous procédons actuellement à la mise en œuvre de contrôles relatifs au développement de programmes et aux changements apportés aux programmes.

La possibilité que quelqu'un puisse accéder sans autorisation aux documents comptables et les modifier est atténuée par le fait que la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, ainsi que des révisions trimestrielles des états financiers par la direction et le comité de vérification.

Gestion et contrôle des stocks

Nous n'avons pas maintenu de contrôles efficaces du processus de gestion de certains de nos stocks. Plus précisément, aucun contrôle ne permettait de s'assurer que i) les écritures de journal présentant les mouvements de stocks, sont passées en revue par une personne autre que l'auteur; ii) que du personnel suffisamment formé était responsable de la gestion des stocks et, iii) l'accès à l'inventaire physique est restreint au personnel approprié. Ces faiblesses pourraient entraîner des corrections importantes dans la comptabilisation de certains stocks de la Société.

Séparation des tâches

Nous présentons des contrôles déficients en ce qui a trait à la séparation des tâches au sein de notre département de comptabilité et de finances en raison de la taille du service. Plus précisément, en raison du nombre restreint d'employés au département de comptabilité et de finances, certains employés de ce département cumulent des tâches incompatibles qui permettent la création, la révision et le traitement de certaines données financières sans qu'elles ne soient révisées ou autorisées de manière indépendante. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions hebdomadaires de la direction, des révisions des états financiers de nos filiales ainsi que des révisions trimestrielles des états financiers par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été effectuées pour les périodes terminées les 31 mars 2010 et 2009.

Transactions inhabituelles

Nous avons détecté des transactions inhabituelles dans notre filiale BLI, lesquelles, auraient pu ne pas être détectées. Ces transactions auraient pu avoir des effets importants sur les états financiers intermédiaires consolidés de la Société au 30 septembre 2009. Un employé cadre impliqué dans ces transactions inhabituelles a été congédié depuis. Au cours de l'exercice financier terminé le 30 juin 2009, la Société avait déjà pris des provisions à l'égard des comptes débiteurs visés par ces transactions. De plus, il est à noter que les activités de BLI sont traitées à titre d'activités abandonnées depuis le 30 juin 2009.

Récentes acquisitions

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes de notre CIIF au 31 mars 2010 pour Noveko Algérie et Purer Life. Il a été déterminé que ces deux entreprises acquises comportent des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. Depuis la fin de l'exercice financier terminé le 30 juin 2009, les dirigeants signataires ne limitent plus l'étendue de la conception du CIIF à l'égard de Noveko Algérie et Purer Life tel que prévu par le Règlement 52-109. En conséquence, les contrôles, politiques et procédures de ces entreprises acquises ne sont plus exclus de l'évaluation effectuée par la direction de la conception des CIIF de la Société.

Corrections des faiblesses importantes relatives au contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information

Nous avons pris les mesures suivantes, ou nous avons planifié de le faire, afin de remédier aux faiblesses importantes identifiées au 31 mars 2010 relativement aux CPCI et CIIF.

Contrôles au niveau de l'entité

La direction et le comité de vérification participent activement à la prise des mesures à l'égard des déficiences identifiées, notamment la supervision de la mise en œuvre par la direction des mesures correctives décrites ci-dessous.

Contrôles généraux des technologies de l'information

Nous mettons en œuvre des politiques et des procédures améliorées relativement aux technologies de l'information (TI) notamment en ce qui a trait à la gestion des changements au système, au développement des programmes, et au fonctionnement des TI et aux services de surveillance connexes. Nous avons complété la mise en place d'un nouveau système comptable ce qui permettra de corriger la déficience en matière d'accès au système comptable. Nous mettons également en œuvre un plan stratégique global des TI et un plan de continuité de l'exploitation.

Gestion et contrôle des stocks

Afin de nous assurer d'un meilleur contrôle de la gestion de certains de nos stocks, nous avons mis en place des mesures de contrôle plus strictes et passé en revue l'ensemble des transactions des stocks survenues durant le trimestre. Nous avons également procédé à l'embauche de personnel additionnel, lequel est adéquatement formé afin de corriger cette faiblesse.

Séparation des tâches inadéquate

Nous continuons à utiliser des mesures appropriées afin de restreindre l'accès aux systèmes, ou les surveiller de façon indépendante, et afin d'assigner correctement les rôles et responsabilités aux employés pour assurer une séparation des tâches adéquate, lorsque possible. À mesure que l'entreprise prendra de l'expansion, nous augmenterons le nombre de personnes travaillant à la comptabilité.

Transactions inhabituelles

Outre le congédiement de l'employé cadre de BLI impliqué dans lesdites transactions, au cours du trimestre précédent, la Société a procédé à l'embauche d'un contrôleur chez BLI ayant un mandat spécifique de resserrer les contrôles au sein de cette filiale. Une enquête interne s'est poursuivie relativement à ces transactions durant la période intermédiaire se terminant le 31 mars 2010.

Récentes acquisitions

Au cours des prochains trimestres, la Société poursuivra l'intégration des filiales Purer Life et Noveko Algérie à son cadre de contrôles et procédures, comme elle le fait pour ses autres filiales. Des visites de contrôle seront effectuées à court terme afin de fournir au personnel concerné les outils nécessaires à l'évaluation et au respect du cadre de contrôles et procédures adopté par la Société.

Nous sommes conscients que certaines des faiblesses identifiées ci-dessus sont inhérentes à une entreprise de notre taille. Néanmoins, nous croyons à l'établissement de CPCI et de CIIF rigoureux et nous nous engageons à y parvenir. Il faudra du temps pour mettre en place les contrôles et les procédures rigoureux que souhaitent notre direction et notre conseil d'administration. Il ne nous est pas possible pour le moment d'estimer les délais nécessaires à la mise en place des étapes décrites ci-dessus. La direction continuera à évaluer l'efficacité de notre environnement global de contrôle et à perfectionner les contrôles existants, tel qu'elle le jugera nécessaire, en collaboration avec le comité de vérification, le président du Conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière. Encore une fois, les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2010 ou des périodes précédentes.

Outre les efforts fournis afin de remédier aux faiblesses auxquelles il est fait référence ci-dessus, et outre la mise en œuvre du CIIF, il n'y a pas eu de changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période intermédiaire terminée le 31 mars 2010 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre CIIF. La direction, incluant le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière, a discuté de ces questions et des mesures correctives nécessaires avec le comité de vérification de la Société.

Nous présenterons l'évolution récente des mesures correctives dans nos rapports de gestion trimestriels et annuels.

Même si notre direction estime que les pratiques actuelles de communication de l'information et les contrôles et procédures internes fournissent des garanties raisonnables, elle souligne que l'on ne peut s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information ou les contrôles financiers internes empêchent toute erreur humaine et toute manœuvre visant à contourner ou à éviter l'application des contrôles et procédures. Un système de contrôle, peu importe la qualité de sa conception ou de son exploitation, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs sont atteints.

8. RISQUES ET INCERTITUDES

Un investissement dans nos titres comporte un grand nombre de risques et devrait être considéré spéculatif en raison de la nature de nos activités et de celles de nos filiales, ainsi que de leur stade de développement respectif. Les risques et incertitudes décrits dans le rapport annuel et la notice annuelle pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, demeurent inchangés. Le lecteur est prié de s'y rapporter pour l'énoncé complet.

9. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En date du 1^{er} juillet 2009, la Société a adopté les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) du chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » qui établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. Cette nouvelle norme qui remplace le chapitre 3062, n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

En date du 1^{er} juillet 2008, la Société a adopté les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'ICCA des chapitres 1400 « Normes générales de présentation des états financiers », 1535 « Informations à fournir concernant le capital », 3031 « Stocks », 3862 « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers – présentation ».

Le chapitre 1400 exige de la direction, lors de l'établissement d'états financiers, qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Toute incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation doit être indiquée. La direction est d'avis qu'il n'existe aucune incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Le chapitre 1535 prescrit les exigences relatives à la présentation d'informations qualitatives et quantitatives qui permettent aux utilisateurs d'états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de la Société (voir note 13 afférente aux états financiers sur la gestion du capital).

Le chapitre 3031 prescrit le traitement comptable des stocks et fournit des lignes directrices sur la détermination des coûts des stocks. Conformément aux règles de transition relatives à l'adoption de cette nouvelle norme, la Société a ajusté le solde des bénéfices non répartis tout comme si les nouvelles normes avaient été utilisées dans le passé, sans retraiter par ailleurs les chiffres comparatifs des exercices précédents. En conséquence, les ajustements suivants ont été inscrits aux états financiers consolidés au 1^{er} juillet 2008 :

- Augmentation de 49 243 \$ des stocks.
- Diminution de 49 243 \$ du déficit.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Ces chapitres ne traitent que des informations à fournir et de leur présentation et n'ont aucune incidence sur les états financiers de la Société.

Modification future de conventions comptables

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR, tels qu'ils sont utilisés par les sociétés ouvertes, seront modifiés et alignés progressivement sur les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») sur une période s'échelonnant jusqu'en 2011. La Société devra utiliser les normes convergentes dans la présentation de ses états financiers intermédiaires et annuels s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société se convertira aux nouvelles normes selon les échéanciers fixés par ces nouvelles règles et surveillera étroitement tous les changements découlant de cette convergence.

La Société devra donc adopter les IFRS pour ses états financiers intermédiaires et annuels postérieurs au 1^{er} juillet 2011 et retraiter les chiffres correspondants de l'exercice terminé le 30 juin 2011. La direction a mis en place une équipe IFRS à qui incombe d'élaborer un plan

de basculement. L'équipe en est actuellement à l'étape du diagnostic, qui prévoit l'examen des différences entre les PCGR canadiens qu'appliquent la Société et les IFRS, ainsi que l'analyse des possibilités quant à l'adoption. Au cours de la période terminée le 31 mars 2010, des consultants externes ont préparé une analyse diagnostique préliminaire. La direction s'affère actuellement à déterminer les répercussions du basculement et à évaluer les changements à apporter aux conventions comptables et aux systèmes informatiques, les besoins en matière de formation, les mécanismes de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les répercussions sur les activités de la Société.

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1582 « Regroupements d'entreprises », 1601 « États financiers consolidés » et 1602 « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582 sera en convergence avec l'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1601 reprendra les exigences du chapitre 1600 « États financiers consolidés », autres que celles touchant les participations sans contrôle. Enfin, le chapitre 1602 sera en convergence avec les dispositions de l'*International Accounting Standards 27* « États financiers consolidés et individuels », concernant les participations sans contrôle.

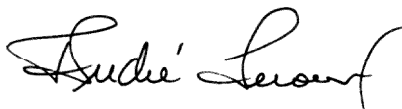
Le chapitre 1582 s'applique aux opérations où l'acquéreur obtient le contrôle d'une ou de plusieurs entreprises. Le terme « entreprise » est défini plus largement que dans la norme existante. La plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge, y compris les passifs éventuels considérés comme « improbables », seront évalués à leur juste valeur. Toute participation dans l'entreprise acquise détenue avant l'obtention du contrôle sera réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, ce qui élimine la nécessité de prévoir des indications sur les acquisitions progressives. Une acquisition comportant des conditions avantageuses donnera lieu à la comptabilisation d'un gain. Les coûts d'acquisition doivent être passés en charges.

En vertu du chapitre 1602, toute participation ne donnant pas le contrôle sera comptabilisée comme une composante distincte des capitaux propres. Le calcul du résultat net ne comporte aucune déduction au titre des participations sans contrôle. Le résultat net sera plutôt réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

Les nouvelles normes en vertu des chapitres 1582, 1601 et 1602 entreront en vigueur aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Le président du conseil
et chef de la direction

Le vice-président et chef
de la direction financière,



ANDRÉ LEROUX



ÉRIC FAVREAU

Le 13 mai 2010